

Trottoirs encombrés : la pédagogie du Dr TASSA AGBA

Administrateur LJDP — 04 August 2026 — 2 min de lecture



Tassa_agba_DSR

L'occupation des trottoirs par des commerçants et des artisans menace la sécurité des usagers. Le commissaire divisionnaire Dr TASSA AGBA, directeur de la sécurité routière, appelle à libérer ces espaces. Cette mesure vise à protéger les piétons, fluidifier la circulation et faciliter les interventions d'urgence.

Des piétons contraints d'emprunter la chaussée

Les trottoirs sont occupés par des marchandises, des étalages et diverses activités professionnelles. Les piétons ne disposent plus d'un espace sécurisé pour leurs déplacements. Ils sont contraints d'emprunter la chaussée réservée aux véhicules. Cette situation augmente considérablement les risques d'accident. Un piéton peut être renversé en contournant un étalage installé sur le trottoir. Les commerçants et leurs clients restent également exposés aux véhicules. Un véhicule qui dérape peut directement les percuter.

Une visibilité réduite aux intersections

L'encombrement des trottoirs peut masquer certains panneaux de signalisation. Les conducteurs peuvent croire qu'aucun panneau n'est installé. Les marchandises cachent parfois totalement la signalisation routière. Le danger augmente également au niveau des intersections. Les étalages empêchent parfois les automobilistes de voir les piétons. Ils réduisent aussi la visibilité des feux de signalisation. Les acheteurs créent également des ralentissements en s'arrêtant sur la voie. La circulation devient alors plus difficile pour tous les usagers.

Les interventions de secours menacées

Les voies encombrées compliquent le passage des véhicules de secours. Chaque minute compte pourtant lors d'une urgence. Les installations commerciales peuvent empêcher l'arrivée rapide des secours. Cette situation menace directement la sécurité des populations.

Des conséquences sur la salubrité urbaine

L'occupation anarchique des trottoirs nuit aussi à l'assainissement. Certains vendeurs déposent leurs déchets dans les caniveaux. Ces pratiques favorisent les obstructions et les inondations. Certaines activités mécaniques dégradent également les trottoirs. Des huiles sont parfois déversées sur la chaussée. Elles contribuent à la dégradation de l'environnement urbain.

Une mesure destinée à protéger les usagers

Le commissaire divisionnaire Dr TASSA AGBA juge cette mesure salubre. Elle permettra aux piétons de retrouver leurs trottoirs. Elle améliorera aussi la visibilité aux intersections. La circulation deviendra plus fluide. Les véhicules de secours pourront intervenir plus rapidement. La réussite exige l'engagement des commerçants et des artisans. Les trottoirs doivent rester réservés aux piétons. Leur libération renforcera la sécurité et la propreté de la ville.